



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

vendredi 21 et samedi 22 septembre 2018

À vélo tout est plus beau !

N° 145

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - Fax 01 56 20 88 99 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

PRÉSENTS

- 1. Élus :** Martine CANO, Dominique LAMOULLER, Béatrice BARRIÈRE, Jean-Philippe BATTU, Jean-Jacques PECH, Élisabeth PICAUT, Claude ROBILLARD, Jacques VAGNER, Jean-Marie BROUSSE, Ghislaine CHARTON, Yves BIGEL, Alain RAT, Christian PROPONET, Denis VITIEL, Jacky BROUSSEAU, Carmen BURGOS.
- 2. Siège fédéral :** Nicolas LEROY – Directeur de la FFCT, Isabelle GAUTHERON – Directrice Technique Nationale.

POUVOIRS

- » Jean-Philippe BATTU à Martine CANO le vendredi 21 de 15h00 à 18h30.
- » Yves YAU à Claude ROBILLARD pour tout le Comité.
- » Marie-Françoise DESBROUSSES à Alain RAT pour tout le Comité.
- » Sylvie FORZANI à Christian PROPONET pour tout le Comité.

SOMMAIRE

1. Positions fédérales sur « Mon vélo est une vie », « Sport sur ordonnance », « Sport en entreprise » et « Savoir rouler ». Calendrier des Comités directeurs pour 2019.
2. Incorporation concept de développement durable dans les cahiers des charges des organisations : point d'avancement.
3. Campagne « Gestes propres »
4. AG de Boulazac : tirage au sort d'une lettre pour les différentes élections nominatives – CR commissions (BF spécial AG) – ODJ prévisionnel > Créations d'ateliers.
5. Modifications des Règlements fédéraux à la demande de la commission Électorale
6. Modification des modalités d'annulation des séjours par le participant
7. Centre cyclotouriste des 4 Vents : situation des travaux et point financier. Proposition d'une participation souscription au projet du Centre des 4 Vents. Pâques en Provence aux 4 Vents en 2019. Diverses actions de relance et de communication pour la fréquentation du centre des 4 Vents.
8. Comptes rendus d'activités des structures
9. Prix photo littéraire de Charles Antonin à Pierre ROQUES
10. Cahier des charges Maxi-Verte
11. Exclusivité des traces GPX des manifestations à label pour *veloenfrance.fr*
12. Aide logistique aux structures pour le déploiement du logo
13. Finances : arrêté des comptes au 30/06/2018 - affectation du résultat - budget prévisionnel 2018-2019 - budget des commissions.
14. Aide sur actions aux structures
15. Tenue fédérale pour les élus du Comité directeur
16. Grandes manifestations 2019 - 2020
17. Point sur les activités de communication pour la fin 2018
18. Relation de la FFCT avec le Japon et la Chine.
19. Voyage de reconnaissance du projet 2019 Vél'Europe
20. Concours photo 2019

1 POSITIONS FÉDÉRALES SUR « MON VÉLO EST UNE VIE », « SPORT SUR ORDONNANCE », « SPORT EN ENTREPRISE » ET « SAVOIR ROULER » (POINT D'INFORMATION)

- **« Mon vélo est une vie »** : au départ, ce sont trois personnes qui se sont regroupées sur les réseaux sociaux. Suite à l'accidentologie en augmentation, une manifestation a été organisée à la Bastille en juin 2017, à laquelle la Fédération s'est associée. L'association a été créée en juillet 2017 ; Mon Vélo est une vie est une association indépendante de la Fédération. Tout cyclo, licencié ou pas, est libre de se positionner par rapport aux actions / décisions de cette association. La Fédération soutiendra les actions qui vont dans le sens de la défense du cyclotouriste.
- **« Sport sur ordonnance »** : Le décret date de 2017. Il n'y a pas à ce jour de formation fédérale reconnue par le CNOSEF. Les formations dispensées, entre autres par la FFCO (Fédération des clubs omnisports) prennent en compte l'aspect médical, mais le volet « pratique du vélo » est occulté.
 - Une formation fédérale est à définir et à valider par la commission médicale.
 - Les cyclotouristes intéressés par la mise en œuvre du sport santé sur leur territoire peuvent suivre les formations dispensées par les organismes habilités (FFCO - CDOS, etc.). Ces formations sont en général d'une cinquantaine d'heures et elles concernent les moniteurs fédéraux.
- **« Sport en entreprise »** : il existe une fédération des sports en entreprise. La Fédération de cyclotourisme rencontrera les dirigeants de cette fédération pour échanger sur l'implication de la Fédération dans les entreprises ; c'est un sujet qui peut concerner les structures (CoDep et clubs) dans un contexte financier qui se durcit.
- **« Savoir rouler »** : l'objectif du Ministère se résume à « tous les enfants doivent savoir rouler ». Ce concept est piloté par le Ministère. Au-delà de notre Fédération, participent l'Ufolep, la FFC, la FFTri, ASO, la FUB, l'USEP, le CNSR, etc. L'objectif est d'uniformiser le contenu de la formation sur le territoire français. Il n'y a pas de financement associé à ce jour, le Ministère assurant la communication autour de ce projet et sa visibilité. En attendant son déploiement, nos structures impliquées dans l'enseignement du BER peuvent continuer leurs actions.
- **Calendrier des Comités directeurs 2019 :**
 - 11 & 12 janvier à Ivry-sur-Seine.
 - 22 & 23 mars à Ivry-sur-Seine.
 - 24 & 25 mai à Aubusson-d'Auvergne.
 - 20 & 21 septembre à Ivry-sur-Seine.
 - 25 & 26 octobre à Ivry-sur-Seine.

2 INCORPORATION CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (DD) DANS LES CAHIERS DES CHARGES DES ORGANISATIONS

La commission Développement durable a proposé, en mai, aux responsables de commission, une liste de critères à incorporer dans les cahiers des charges des manifestations. Face à une absence de prise en compte des critères dans les documents, il est plutôt proposé de rédiger, par la commission DD, un tronc commun à minima que les responsables d'organisation incorporeront dans les cahiers des charges de nos labels et en ayant la possibilité de faire mentionner des particularités supplémentaires adaptées à la manifestation.

VOTE	Oui : 18	Abstention : 1 (Christian PROPONET)
-------------	-----------------	--

3 CAMPAGNE « GESTES PROPRES »

L'association *Progrès et Environnement* s'est rapproché dernièrement de notre Fédération afin d'envisager une collaboration entre nos deux structures.

Cette association loi 1901 porte la campagne nationale « Gestes propres » (anciennement « Vacances propres »). L'association est financée par des industriels, le ministère de la Transition écologique et par CITEO.

Elle a deux salariés. Son objectif est de lutter contre les déchets sauvages (314 000 tonnes estimées en 2017). Ses actions portent essentiellement sur des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens via les collectivités, l'ONF, VNF, les PNR, FNE, l'AMF, ASO et les fédérations sportives.

La commission nationale Développement durable propose un partenariat avec cette association, afin de participer activement à la campagne « Gestes propres ». Celle-ci pourrait notamment être relayée par des panneaux de sensibilisation sur certains de nos événements comme les Cyclomontagnardes, la Semaine fédérale ou autres.

La revue *Cyclotourisme* pourrait être aussi un relais pour diffuser ces messages.

La commission nationale Développement durable travaillera en lien avec les commissions responsables de ces événements, afin d'étudier la faisabilité de ce partenariat.

Le Comité directeur valide le principe de négociation d'une convention avec « Gestes propres ».

VOTE	Oui : 17	Abstention : 2 (Alain RAT et Marie-Françoise DESBROUSSES)
-------------	-----------------	--

4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BOULAZAC

- Tirage au sort d'une lettre pour les différentes élections nominatives : ce sera la lettre « W ».
- Un numéro spécial du Bulletin fédéral regroupant les comptes rendus d'activités des commissions sera édité dans les délais impartis pour l'Assemblée générale.
- L'ordre du jour prévisionnel de l'Assemblée générale est validé ; deux ateliers seront proposés, il est décidé que la restitution des échanges ne se fera pas au cours de l'AG, mais ultérieurement par l'animateur. Ils seront diffusés dans le compte-rendu de l'Assemblée générale.

5 MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

À la demande de la commission électorale, la commission Administrative et Juridique a amendé et validé des modifications des Règlements fédéraux afin de mettre en concordance les textes avec le fonctionnement de la commission Électorale.

Le Comité directeur vote les modifications proposées par la commission Électorale à l'exception du tirage au sort de la lettre pour le classement des candidatures aux élections, tirage qui sera maintenu au niveau du Comité directeur fédéral.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

6 MODIFICATION DES MODALITÉS D'ANNULATION DES SÉJOURS PAR LE PARTICIPANT

Actuellement dans les conditions particulières de vente pour les séjours FFCT, les modalités de remboursement sont décrites au paragraphe 11D : « Remboursement des sommes versées déduction faite des frais retenus par les prestataires. 40 euros correspondant aux frais de dossier sont non remboursables. La FFCT établira une facture en conséquence. Le participant devra entreprendre les démarches auprès de l'assureur pour obtenir le remboursement des sommes perdues ».

Or, plusieurs cas ont montré qu'en cas de contestation, les tribunaux s'appuient sur le principe du barème en l'absence de factures incontestables de prestataires. Afin d'éviter la reproduction de ce type de difficulté nous proposons de modifier le paragraphe 11D en y introduisant le barème ci-dessous :

« Remboursement des sommes versées, déduction faite des frais de dossier de 40 euros et du montant de l'assurance annulation, selon le barème suivant indiquant le pourcentage des frais retenus :

- Plus de 45 jours avant le départ : 10% de frais avec un minimum de 40 euros de frais de dossier ;
- De 31 à 45 jours : 30% ;
- De 16 à 30 jours : 50% ;
- De 7 à 15 jours : 75% ;

- *Moins de 7 jours : 100%. »*

Afin que l'assurance annulation puisse intervenir pour tous : suppression de l'option d'assurance annulation de 3% pour les non assurés fédéraux et passage du tarif de 2% à 2,5% avec un minimum de 10 euros pour tous, assurés fédéraux ou non.

Le participant qui renonce à cette assurance annulation doit cocher une case spécifique : «*Je ne souscris pas l'assurance annulation et ne peux avoir aucun recours en ce domaine envers la FFCT*».

Le Comité approuve la modification des modalités de remboursement des séjours en cas d'annulation par le participant ainsi que les changements du tarif s'appliquant aux assurés fédéraux et non fédéraux.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

Nota :

- Pour le Centre cyclotouriste des 4 Vents, les conditions d'annulation sont prévues.
- Les conditions d'annulation ont été validées par l'assureur de la Fédération.

7 CENTRE CYCLOTOURISTE DES 4 VENTS

- a) Situation du Centre cyclotouriste des 4 Vents au niveau des travaux et du financier (point d'information). L'avancement des travaux, ainsi que la situation financière, relatifs à l'agrandissement du Centre cyclotouriste des 4 Vents à Aubusson-d'Auvergne sont présentés. Le montant total subventionnable des travaux, y compris les travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD) obligatoires et déjà provisionnés, est de 807 362 euros. La subvention accordée par le Conseil Départemental est de 200 000 euros. Un devis a été demandé à l'architecte pour la rénovation et la mise aux normes de la partie ancienne (en dortoir). Ce qui sera à faire de manière progressive et dans le temps en fonction de nos moyens.
- b) Proposition d'une participation / souscription au projet du Centre cyclotouriste des 4 Vents (participative ou autonome) : n'ayant pas obtenu de subvention pour clôturer les travaux (construction de deux chalets) conformément à la décision du Comité directeur, il est proposé la mise en place d'un autofinancement interne auprès de tous nos adhérents, sous forme de financement participatif. Celui-ci bénéficierait de la réduction fiscale inhérente aux dons faits à une association reconnue d'utilité publique.

VOTE (REFUSÉ)	Contre : 16
	Pour : 1 (Martine CANO)
	Abstention : 0
	Ne participe pas au vote : Dominique LAMOULLER

- c) Voyage itinérant vers Pâques-en-Provence 2019 – Voyage itinérant sur une proposition de Bernard LESCUDÉ membre du groupe Pâques-en-Provence, il est proposé la réalisation d'une randonnée destinée à favoriser l'arrivée sur les lieux de la concentration Pâques-en-Provence. Il faut noter la gratuité de cette randonnée et sa gestion autonome par Internet. Ce qui fait que cette manifestation ancestrale entre dans la modernité. Cette gestion des brevets et randonnées de la FFCT pourrait être au fil du temps généralisée. Le Comité directeur valide la proposition de voyage Pâques-en-Provence, la validation sera faite sur le lieu de la concentration puis envoyée à l'homologateur des VI Éric VERGNES. Compte pour le challenge de France 2019.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

2) Candidature pour intégrer le groupe Pâques-en-Provence :

La candidature de Francis YERNAUX, président du CoDep 84, est proposée :

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

d) Diverses actions de relance et de communication pour la fréquentation du Centre cyclotouriste des 4 Vents
Diverses manifestations sont projetées au centre des 4 Vents :

- Pentecôte 2019
- Vertes Tout-Terrain ou Maxi-Verte en 2020 (à valider par la commission concernée)
- Cyclomontagnardes en 2021

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

8 COMPTES RENDUS D'ACTIVITÉS DES STRUCTURES (POINT D'INFORMATION)

L'analyse des comptes rendus fait ressortir quelques points positifs comme des actions envers les féminines et les jeunes et des augmentations d'effectifs qui sont souvent liés à ces actions.

Quelques points négatifs comme l'absence aux Assemblées générales, la baisse d'effectifs et les difficultés de mobiliser pour la formation.

Quelques actions spécifiques comme la première licence offerte aux féminines.

Certains comptes-rendus ne comportent aucun relevé d'activité de l'année.

9 PRIX PHOTO LITTÉRAIRE DE CHARLES ANTONIN À PIERRE ROQUES

Depuis de nombreuses années, des voix demandaient à ce que le prix photo-littéraire de la Fédération ne soit plus associé à Charles ANTONIN.

Mais la seule personnalité digne de lui succéder était toujours en activité. Pierre ROQUES est décédé en janvier dernier, c'est lui qui sut au mieux allier les talents de photographe à ceux d'écrivain et qui fit naître de nombreuses vocations de cyclotouristes.

Avec l'accord de Micheline ROQUES et de sa famille, le jury souhaite, qu'à compter de 2019, le prix photo-littéraire soit associé au nom de Pierre ROQUES.

Pour mémoire, ce prix a été créé en 1969 - donc 50 ans de Charles ANTONIN.

VOTE (ACCEPTÉ)	Oui : 15
	Non : 3 Jacques VAGNER, Alain RAT et Marie-Françoise DESBROUSSES
	Abstention : 1 Jean-Philippe BATTU

10 CAHIER DES CHARGES MAXI-VERTE

La Commission nationale VTT souhaite donner plus d'ampleur aux manifestations à label ; pour cela il convient d'apporter des modifications au cahier des charges :

- dépôt du dossier n-3,
- retour de compétences entre organisateurs systématique,

- campagne de communication en amont,
- proposer des distances, des parcours permettant au moins 6 heures de pratique quotidienne,
- recherche de qualité de parcours innovant,
- animations,
- Ravitaillements.

Une 1^{ère} présentation a eu lieu au Comité directeur d'octobre 2017 et avait fait l'objet d'une demande de complément. La seconde version de ce cahier des charges qui intègre entre autres les recommandations en matière de développement durable est adoptée par le Comité directeur.

VOTE	Oui : 18	Contre : 1 (Denis VITIEL)
-------------	-----------------	----------------------------------

11 EXCLUSIVITÉ DES TRACES GPX DES MANIFESTATIONS À LABEL POUR VELOENFRANCE.FR

Nous constatons que des fichiers GPX des manifestations à label (SF, Vertes Tout-Terrain, Maxi-Verte, Pentecôte) sont présents sur des sites comme *Openrunner*, *Strava*, *Utagawatt*, *VTTtrack*, *trace gps*, *gpsies*, etc. bien avant le déroulement de celles-ci et pas sur le site *veloenfrance.fr* de la Fédération.

Ce constat est identique en ce qui concerne les traces des différents parcours des bases VTT. Trop peu de bases ont leurs parcours sur *veloenfrance.fr*.

Les organisateurs de manifestations à label, les responsables de bases VTT s'engagent à fournir obligatoirement les fichiers GPX à *veloenfrance.fr*.

Les cahiers des charges des manifestations à label devront être mis à jour dans ce sens.

Un message sera mis sur *veloenfrance.fr* pour décharger la Fédération des responsabilités liées à l'usage des fichiers GPX en ligne.

VOTE	Oui : 18	Contre : 1 (Jean-Philippe BATTU)
-------------	-----------------	---

12 AIDE LOGISTIQUE AUX STRUCTURES POUR LE DÉPLOIEMENT DU LOGO

Pour soutenir la mise en place de la marque fédérale et promouvoir l'observatoire du cyclotourisme, il est proposé de financer une dotation spécifique de soutien à la communication par CoDep et par CoReg.

Composition de cette dotation pour un budget prévisionnel de 40 000 euros :

- 2 Roll Up,
- 2 Oriflammes,
- 2 Banderoles,
- 1 jeux de 3 Affiches,
- 1 Lot de 100 flyers générique.

Cette dotation vient en complément des kits de communication qui a été réactivée avec la nouvelle identité.

Le kit de communication est payant car il est fonction des usages de nos structures.

Le Comité directeur donne son accord pour l'attribution gratuite de modules supports de communication pour un investissement total de 40 000 euros maximum.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

13 FINANCES : ARRÊTÉ DES COMPTES AU 30/06/2018 - AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET PRÉVISIONNEL 2019 / 2020 ET BUDGET DES COMMISSIONS

- Présentation des comptes arrêtés aux 30 juin 2018 :

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

- Affectation d'une partie du résultat à des travaux du siège de la Fédération (isolation par remplacement des fenêtres, climatisation totale ou partielle à installer dans certains bureaux, changement des rideaux dans la salle de réunion et climatisation à installer, etc.)

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

- Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2019/2020.
Il est de 7 073 650 euros pour 7 299 552 euros réalisé sur l'exercice précédent.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

- Présentation des budgets des commissions.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

- **Convention d'objectifs :**

Isabelle GAUTHERON (DTN) fait le point sur ce sujet : la convention d'objectifs est désormais pluriannuelle ; elle est en augmentation de 7% (140 000) par rapport à l'exercice précédent.

Les thèmes retenus sont : le sport pour tous, le développement de la pratique féminine, l'accueil des jeunes, la sécurité, la santé et le sport sur ordonnance.

Le Comité directeur remercie Isabelle pour le traitement de ce dossier conséquent.

14 AIDE SUR ACTIONS AUX STRUCTURES

De nouveaux tableaux sont présentés ainsi qu'un budget prévisionnel. Suite à des questions d'élus, il est décidé de reporter le vote au Comité directeur d'octobre.

15 TENUE FÉDÉRALE POUR LES ÉLUS DU COMITÉ DIRECTEUR

Pour être en conformité avec la marque fédérale, il est proposé de doter les 19 élus du Comité directeur du nouveau maillot de vélo fédéral et d'un gilet matelassé.

Coût total de la dotation : 2 500 euros.

De même il est proposé de fournir aux 19 élus du Comité directeur un polo manche courte et un polo manche longue (plus moderne que les chemises) pour les représentations auprès des instances publiques, lors de manifestations importantes et sur des forums.

Coût total de la dotation : 1 000 euros.

Le Comité directeur donne son accord pour être doté du nouveau maillot fédéral, d'un gilet matelassé et de deux polos (un manche longue et un manche courte) portant la marque fédérale pour un budget total de 3 500 euros maximum.

VOTE	Oui : 19
-------------	-----------------

16 GRANDES MANIFESTATIONS 2019 – 2020

Deux manifestations en cours de validation :

- Ascension du 20 mai au 2 juin 2019 à Digne-les-Bains - 04 (Club Cyclotouriste Dignois - président François MANENT)
- Pâques-en-Quercy du 11 au 13 avril 2020 à Cajarc (CoDep du lot 46 - président B. ALZAGA)

Deux manifestations sont en attente :

- Ascension 2020 à Alès-en-Cévennes (CoDep 30 - président Louis AIT MOUHOUB).
- Pentecôte 2020/2021 à Luchon - Saint-Gaudens (CoDep 31- Michel FONTAYNE)

VOTE	Oui : 18	Contre : 1 (Jean-Philippe BATTU)
-------------	-----------------	---

Nota :

- * le règlement devra comporter la date de mise à jour pour être en conformité avec les règles de gestion documentaire.
- * le règlement sera mis en ligne dans l'espace fédéral.

17 POINT SUR LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION POUR LA FIN 2018 (POINT D'INFORMATION)

Suite à l'évolution de l'identité fédérale et l'observatoire du cyclotourisme les actions de communications fin 2018 seront les suivantes :

1. Conférence de presse mi-novembre orientée sur les chiffres de la pratique du cyclotourisme en France issus de l'Observatoire du cyclotourisme.
2. Cinq réunions « interzones de communication » la première démarrera à Dijon le 28 septembre, pour expliquer les modalités de promotion du cyclotourisme et l'accueil dans les clubs, le guide de la marque et les outils numériques associés. L'objectif est d'expliquer la politique fédérale et les résultats de l'Observatoire du cyclotourisme avec le changement d'identité visuelle.

18 RELATION DE LA FFCT AVEC LE JAPON ET LA CHINE (POINT D'INFORMATION)

La Fédération française de cyclotourisme a été invitée par le Japon à participer à la manifestation « Cycling Shimanami » qui a regroupé environ 7 000 participants aux éditions précédentes.

Le but étant de mettre en place des échanges entre la France et la Japon sous le signe de la pratique du vélo et du tourisme.

Cette action a été jumelée avec le voyage en Chine consacrée au dixième anniversaire de l'expédition Paris-Pékin 2008, avec ici un but identique qui fonctionne depuis 2004. La Fédération sera présente à ces deux événements.

19 VOYAGE DE RECONNAISSANCE DU PROJET 2019 VÉL'EUROPE

Le projet 2019 partira de Lisbonne pour rejoindre Dunkerque via Madrid – Dublin et Londres. Jacky BROSSEAU souhaite effectuer une reconnaissance dès fin septembre 2018, bien avant le vote du budget alloué à l'opération pluriannuelle qui se fera au Comité directeur d'octobre.

Le Comité directeur donne son accord pour que soit effectuée la reconnaissance du parcours de Vél'Europe, permettant de statuer sur les étapes et sur le coût du projet, pour un montant de 5 000 euros à inclure dans le budget global.

VOTE	Oui : 19
------	----------

20 CONCOURS PHOTO 2019

Le jury du concours photo présidé par Aimé GALDIN propose les thèmes suivants :
L'abbaye - Chemins et sentiers - Le cloître - Le tram - Ville et nature - La vigne.

Le Comité directeur retient le sujet « la vigne » pour 2019 (9 voix pour).

Rappel : le sujet « cyclotouristes en action » reste en vigueur comme chaque année.



Responsables : Martine CANO et Christian PROPONET - N° ISSN : 1634-5290

Diffusion : membres du Comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaires, présidents de Comités régionaux et départementaux, présidents de clubs, Centre cyclotouriste des 4 Vents, représentants départementaux élus des membres individuels.

Président d'honneur : Jean-Michel AUTIER.